

9^{ème} Marché des 4 saisons 20 juillet 2003

Le 12 mars dernier, les fondateurs du Marché des 4 saisons ont passé le flambeau au nouveau bureau de l'association Villandry Animation. Nous saluons leur dévouement pour la dynamisation du village durant toutes ces années.

La première intention de la nouvelle équipe est de perpétuer cette manifestation, chère au cœur des colombiens : réservons donc tous la date du 20 juillet 2003, pour la neuvième édition du Marché des 4 saisons. Notre petite cité revêtira ses habits de fête pour une journée rythmée par les animations et les pauses gourmandes. Promeneurs et curieux pourront flâner librement dans les rues du village où les artistes et artisans exposeront leurs créations. Les gourmets se régaleront devant les étals de nos commerçants et restaurateurs. Véritable éveil des sens, le marché séduira grands et petits. Votre présence en fera le rendez-vous de la convivialité et de la fraîcheur, au cœur de l'été.

Contact de Villandry Animation :
Eric BONNET 02-47-43-56-69

Présidente : Séverine Berthias
Vice-Président : Eric Bonnet
Secrétaire : Myriam Landais
Trésorier : Eric Pain
Trésorière adjointe : Sylvie Guilgué

le Colombien

2003

n°5

LE MAGAZINE
DE LA COMMUNE
DE VILLANDRY

Château de Villandry : une histoire, une incidence économique...
Tout le calendrier des festivités en Confluence
Actualités de la commune...
Histoires d'eau !



ÉTAT CIVIL au 18 mars 2003

Naissances

Le 24 Novembre à Tours
GACHET Hélène - Le Houssat
Le 02 décembre à Tours
MERCIER Jamie-Lee
4, Impasse des Rosiers
Le 26 décembre à Tours
LAMBERT Perrine - "La Haute Bergerie"
Le 03 janvier 2003 à Chambray-les-Tours
ROUBLIN Camille - 6, rue de la Mairie
Le 21 janvier 2003 à Tours St-Symphorien
DELLIER Nicolas - "Les Aubuis"
Le 16 Mars 2003 à Tours
MIAN Tom - "La Maison Lureau"

Mariage

Le 13 mars 2003
ARNAULT Patrick et NORGUET Brigitte

Décès

Le 09 Novembre à St Benoit la Forêt
LANGEVIN Marie-Anne Veuve PERROTIN
"Belliviers"
Le 24 décembre à Tours
ROGER Séral "La Bergerie"
Le 07 Janvier 2003 à M.C. "Le Coteau"
LAFITTE Suzanne
132 bis rue Stéphane Pitard à TOURS
Le 05 Février 2003 à Tours
RIMET - MEILLE Magdeleine
Veuve LECLERE
16, rue du Commerce
Le 28 février 2003 à Villandry
"Le Bec du Cher"
FERREIRA TEIXEIRA David
10, rue Robert Ranjard à TOURS

Bricoleurs et jardiniers...

Rappel : les travaux susceptibles de provoquer une gêne au voisinage ne peuvent être effectués que dans les plages ci-après :

- les jours ouvrables
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis
de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés
de 10 h à 12 h

Feux interdits du 15 mars au 15 octobre



MAIRIE

2, rue Munat, 37510 Villandry
Tél. 02 47 50 02 08
Fax 02 47 50 00 90
Ouvert du lundi au vendredi
de 15 h à 19 h

Internet :
www.villandry.fr

"Le Colombien" Magazine
de la commune de Villandry
Rédigé par la Commission
Communication - 05 / 2003
Impression :
Graphie communication
tiré à 500 ex.
Reproduction interdite
sans accord préalable.
Contact :
Commission Communication,
2 rue de Munat,
37510 Villandry.
E-mail :
communication@villandry.fr

Le mot du Maire.

C'est le Printemps. Chaque année, à cette époque, la vie de notre village s'anime, grâce à l'arrivée du soleil et des touristes. Le contexte politique et économique nous laisserait craindre une moins bonne fréquentation de notre village cette année. Il n'en sera rien, j'en suis sûr. D'ailleurs, nos professionnels ont plein de projets : travaux en hôtellerie/restauration, création de l'Épicerie Gourmande... Coïncidant avec l'ouverture de l'auto-route A85 sur Villandry.

Tout ceci est créateur de richesse pour notre village.

C'est le Printemps des associations avec beaucoup de projets d'animation... Comme vous pourrez le constater dans le calendrier des manifestations. Notre jeunesse n'est pas oubliée, avec la montée en puissance du Centre de Loisirs de Villandry, et la récente création de l'école de musique de la Confluence.

Tout ceci est créateur d'échanges et donc de richesse.

L'écologie est en marche pour nos générations futures, avec le traitement des déchets ménagers, le projet d'épuration de l'eau et les opérations de nettoyage de notre environnement.

Tout ceci contribue à améliorer notre cadre de vie.

Soyez donc constants en l'avenir et prenez part à la vie de notre village. Il y fait bon vivre.

La douceur de vivre en Touraine, paraît-il...

Jean-Marie Métais

Les Colombiens bougent...

(Articles communiqués par les clubs et associations)

LA LIONGE EN MOUVEMENT !

La Troupe des Illusions de la Lionge sort de l'hiver après avoir repris de la vigueur tant morale que physique, et elle se prépare pour la saison 2003 en travaillant sur un nouveau spectacle qu'elle présentera dès cet été à l'occasion de divers rendez-vous, en et hors Confluence.

Outre cette légende médiévale, notre troupe de bénévoles est toujours prête à répondre à toute sollicitation, et est en mesure de proposer des spectacles et animations à la carte.

Nous réservons également le meilleur accueil aux "nouvelles recrues", alors si vous voulez laisser éclater un talent caché de comédien, ou si vous aimez simplement vous costumer et vous détendre, n'hésitez pas à nous rejoindre !

À l'orée de cette nouvelle saison, nous saluons enfin publiquement l'immense travail accompli par Michelle Nevoit, qui vient d'abandonner ses fonctions de présidente de notre association tout en en restant un membre à combien éminent, et souhaitons bon courage à Sylvie Deponcelle qui lui succède.

Pour tout renseignement
(inscription, demande d'animation) :

Association "Les Illusions de la Lionge"
10, rue de la Joumerie
37510 Villandry
tél: 02 47 50 08 59 / 06 21 75 43 13
e-mail: liongevillandry@aol.com

FOOTBALL

La saison de football 2002/2003 se termine bientôt.

Que de satisfactions, la bonne tenue de l'équipe «seniors» de Villandry dans le championnat de 5ème division confirme tous les espoirs que les annonceurs lui avaient accordés. En effet, et sauf catastrophe, la position de 2ème sera conservée et la montée en 4ème division au bout du chemin.

La fréquentation de notre école de football est constante. Toujours en entente avec le Sporting Club de Savonnières, elle fonctionne sous la responsabilité de notre employé-jeune Mickael Gautronneau que nous tenons ici à féliciter pour l'ensemble de son travail. Toutes les catégories sont représentées des Débutants, Poussins, Benjamins, moins de 13 ans, moins de 15 ans et moins de 18 ans. Autant de forces vives pour permettre à nos équipes fanions de se voir régulièrement

renforcées. L'avenir est assuré et cela nous fait grand plaisir.

Grâce à cet employé-jeune, le club de Villandry fournit des heures de sport dans le cadre de l'école communale de Villandry. Placés sous la responsabilité des instituteurs, les enfants pratiquent avec Mickael quelques jeux de plein-air sur le terrain. Nous souhaitons vivement prolonger nos accords avec l'école afin que cette pratique du sport à l'école en partenariat avec le club puisse profiter longtemps aux enfants. Leurs mines radieuses à la sortie du stade ne nous contrediront pas....

À vos greniers, rendez-vous le 31 août 2003 pour notre traditionnelle Brocante. Elle constitue une grande partie de nos moyens financiers de l'année pour assurer la continuité de nos activités, avec diverses subventions.

JUDO

6 minimes du Judo club participaient au tournoi régional de Vendôme. Chacun a réussi à sortir de sa poule éliminatoire pour participer au tableau final de sa catégorie. Si Antoine BISSON et Nicolas THIBAUT ont échoué au pied des demi-finales, il faut saluer le parcours jusqu'à la troisième marche du podium pour Yves DELCHER, Julien BONNEAU et Guillaume PINEAU et surtout la première place de Florian DUBOIS auteur d'un spectaculaire et rapide ushiro goshi en finale des moins de 55kg.

Au tournoi des petits bères 2 poussins se sont illustrés en obtenant le maximum des points possibles : Raphaël DELUGRE et Philippe Maillard.

Il faut aussi citer Anouck MASSON, benjamine, sélectionnée au championnat régional.



Les réponses : 1 - sac jaune ; 2 - sac jaune ; 3 - poubelle habituelle ; 4 - poubelle habituelle ; 5 - conteneur verre ; 6 - poubelle habituelle ; 7 - poubelle habituelle ; 8 - conteneur papier ; 9 - poubelle habituelle ; 10 - sac jaune ; 11 - sac jaune ; 12 - poubelle habituelle ; 13 - sac jaune ; 14 - sac jaune ; 15 - sac jaune

Les Jeunes Sapeurs Pompiers du Bec du Cher - JSP



Cette discipline requiert des qualités physiques et morales indispensables :

**Savoir nager (brevet de 50M),
Être sportif,
Avoir un esprit d'équipe,
Être adroit !**

Les J.S.P. se rencontrent et se mesurent régulièrement au cours de journées départementales, régionales, voire nationales. Ils sont au nombre de 600 sur le département. Le civisme et la solidarité sont au cœur de ces activités aux multiples facettes :

Cross : cette année, en catégorie Benjamin : Franck VALIER-BRASIER a gagné 3 coupes, en catégorie Cadet : Anthony GRARD 2 coupes, en catégorie Junior : Dominique GUILLEMIN 7 coupes. Concours d'athlétisme (lancer de poids, montée de corde, vitesse, demi-fond, parcours sportif du pompier), Concours de manœuvre.

Après 2 à 3 années de formation, les J.S.P. entre 16 et 18 ans peuvent passer le Brevet des Cadets : un stage d'approfondissement d'une semaine où ils doivent réussir les épreuves écrites et physiques. Deux J.S.P. seront présentées cette année à ce brevet. Par la suite, ils peuvent alors s'engager comme pompier volontaire et faire partie des équipes d'intervention.

Les Jeunes Sapeurs Pompiers, garçons et filles, peuvent donc acquérir un savoir-faire et un savoir-être qui leur seront utiles tout au long de la vie.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :
Laurent VALIER-BRASIER au 02 47 50 19 02

Dans le prochain bulletin, nous parlerons des différentes missions et interventions de nos courageux et précieux pompiers volontaires.

Prochain rendez-vous : le 1er JUIN pour le VIDE-GRENIERS de l'amicale des pompiers du Bec du Cher au stade du BRAY à Savonnières.

Cette année, ils sont 10 jeunes (dont 3 filles), entre 10 et 18 ans, à suivre la voie royale pour devenir sapeur pompier afin d'apprendre les gestes et interventions courantes des pompiers volontaires :

- s'initier au secourisme et lutter contre l'incendie ;
- pratiquer des activités diverses tel que le sport ;
- développer un véritable esprit de solidarité, de civisme et d'altruisme

Les J.S.P. du Bec du Cher se réunissent au centre de Savonnières et sont formés par Laurent VALIER-BRASIER, Jacky RAMPIGNON, Marc CLEMENT et Nathalie GIRARD.

Sarah et Franck VALIER-BRASIER, Thomas PERROTIN, jeunes colombiens, font partie de ce groupe qui s'entraîne scrupuleusement 6 heures par semaine :

2H de sport le mercredi,
4 H d'entraînement le samedi (sport, secourisme, manœuvre)

Ils peuvent également, avec d'autres personnes intéressées, se préparer à l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (A.F.P.S.) organisée 2 fois par an à Savonnières et encadrée par un moniteur de secourisme du Bec du Cher. 3 d'entre eux suivent en ce moment cette session organisée sur 5 soirées (de 19H30 à 22H) durant 2 semaines. La prochaine aura lieu en novembre 2003.

Colombien Théâtre

Pour cette année, les activités du COLOMBIEN THEATRE se dérouleront sous la forme de 2 ateliers encadrés par des comédiennes professionnelles :

- Le mardi de 17h30 à 19h00 pour les enfants de 8 à 11 ans
- Le vendredi de 18h00 à 20h00 pour les pré-ados

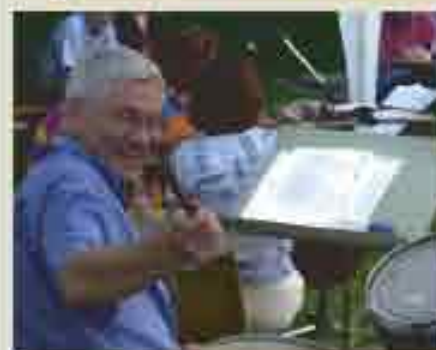
De plus, des stages à thème sont proposés lors des vacances scolaires sur des périodes de 3 à 4 jours.

Enfin, la fin de l'année verra la mise en scène d'un spectacle pour l'atelier des 8/11 ans qui sera présenté à 2 reprises : la 1ère le mardi 17 juin et la 2ème le mardi 24 juin 2003 à la salle polyvalente de Villandry.

Pour ce qui est de l'atelier des pré-ados, une soirée sous forme de répétition publique sera proposée le 6 juin 2003 également à la salle polyvalente.

Pour tout renseignement: 02 47 50 12 31 et 02 47 96 87 65

21 juin :



Faites de la musique

A partir de 19H sur l'aire de pique-nique

Sortez vos instruments, affûtez vos cordes vocales et venez nous rejoindre les 16, 21 mai et 17 juin à la salle associative à 20H30 pour 3 répétitions conviviales en toute simplicité.

Chansons proposées :

Couleur café, Les petits pains au chocolat, Musique, Emmenez-moi, Le chanteur, Mon amour de St Jean... et tout votre répertoire. Paroles et musiques seront à votre disposition lors des répétitions.

La Municipalité

LE CONSEIL DÉLIBÈRE...

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2002

- Modification du tableau de l'effectif du personnel communal : passage d'un emploi d'agent d'entretien polyvalent à temps non complet (28/35èmes) au même emploi à temps complet.
- Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signature de la convention de maîtrise d'œuvre avec le Président de la Communauté de Communes du Pays d'Azay le Rideau dans le cadre du projet de réhabilitation du Vieux Cher. Ce programme soutenu par le Conseil Général a pour objectif de redonner au Vieux Cher une qualité d'eau convenable et un niveau d'écoulement normal : le conventionnement est réalisé avec chaque commune sur la base de la longueur de berge riveraine. Villandry s'engage à participer financièrement au prorata du linéaire de berge concerné.
- Vote d'une subvention de 3 000 Euros à l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Savonnières et Villandry pour l'acquisition de matériel et la formation des jeunes Sapeurs Pompiers.
- Fixation des tarifs des services municipaux applicables à compter du 1er janvier 2003 (location de la salle polyvalente et du mobilier extérieur).

SEANCE DU 27 JANVIER 2003

- Avis favorable du Conseil Municipal pour inscription du projet de l'aménagement de sécurité à proximité de l'école et du centre de loisirs (estimé à 127 275 € HT) pour l'octroi de la dotation globale d'équipement, demande de subvention au plus fort taux auprès de l'État et du département et financement de la part de dépense restant à charge de la Commune par emprunt ou autofinancement.
- Avis favorable du Conseil Municipal pour inscription de l'acquisition d'un logiciel de gestion de l'état civil et des matériels informatiques associés (estimée à 1 663 € HT) pour l'octroi de la dotation globale d'équipement, demande de subvention au plus fort taux auprès de l'État et financement de la part de dépense restant à charge de la Commune par autofinancement.
- Après avoir pris connaissance des régimes indemnitaires et des barèmes limites appliqués aux fonctionnaires d'état exerçant des fonctions équivalentes, le Conseil Municipal adopte l'institution par équivalence de certaines indemnités au profit des agents de la Commune. Le régime indemnitaire est fixé sur la base des taux moyens applicables par type d'indemnité, et ses conditions

d'attribution sont précisées : il prendra effet à compter du 1er avril 2003 après vote des crédits correspondants dans le cadre du budget prévisionnel 2003.

- Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signature d'une convention avec la Compagnie Fermière des services publics pour visite annuelle des pnses d'incendie raccordées au réseau d'eau potable ainsi que le contrôle triennal de leur débit et pression.
- Suite à l'enquête menée auprès des parents d'élèves ainsi qu'à l'avis émis par le Conseil d'école, le Conseil municipal émet un avis favorable à la reconduction de la semaine de 4 jours à l'école de Villandry.

SEANCE DU 25 MARS 2003

BUDGET COMMUNAL 2003 (voir tableau ci-dessous)

• Compte administratif - Compte de gestion - Exercice 2002 : Considérant l'identité de valeur entre les comptes administratifs présentés par Monsieur METAIS, Maire de Villandry et les comptes de gestion de la commune dressés par le Receveur Municipal, le Conseil approuve à l'unanimité ces comptes de clôture de l'exercice 2002, tant en ce qui concerne le budget communal que pour le budget d'assainissement.

Après avoir pris connaissance des restes à réaliser, le Conseil décide d'affecter le résultat 2002 du budget communal pour 7 605,27 euros en réserves d'investissement et pour 171 073,92 euros en report de fonctionnement.

• Budget primitif - Exercice 2003 :

Le Conseil décide à l'unanimité de porter le taux de la taxe d'habitation de 13,50% à 13,75% (1,85 % d'augmentation), et de maintenir les autres taux d'imposition locaux à leur niveau voté pour 2002 : 17,50% pour la taxe foncière sur le bâti et 41 % pour la taxe foncière sur le non bâti.

Le Conseil adopte à l'unanimité le budget primitif de l'exercice 2003 et vote les crédits qui y sont inscrits dont les lignes d'investissement afférentes au début du remboursement des emprunts contractés pour la construction du Centre de Loisirs sans Hébergement, au remplacement du tracteur communal ainsi qu'à la mise en œuvre de la première tranche des travaux d'aménagement sécuritaire du carrefour situé à proximité de l'Ecole et du Centre de Loisirs.

FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement... en Euros...

- Charges à caractère général	225 472,00
- Charges de personnel	255 100,00
- Divers	1756,00
- Charges de gestion courante	57 297,00
- Charges financières	24 800,00
- Virement à la section investissement	116 708,00

Total 681 133,00

Recettes de fonctionnement.... en Euros...

- Résultat reporté	171 073,00
- Produits des services	33 073,00
- Impôts et taxes	255 524,00
- Dotations et participations	197 563,00
- Divers	23 900,00

Total 681 133,00

INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement... en Euros...

- Remboursement d'emprunt	43 000,00
- Reste à réaliser construction Centre de Loisirs	60 447,00
- Reste à réaliser voirie	24 000,00
- Voirie : 1ère tranche aménagement carrefour école	90 000,00
- Travaux divers	25 702,00
- Matériel roulant	52 000,00
- Mobiliers : lits pour l'école	1 500,00
- Matériels et bureautique	874,00
- Divers	1 700,00

Total 299 223,00

Recettes d'investissement... en Euros...

- Solde d'exécution reporté	68 947,00
- Virement de la section de fonctionnement	116 708,00
- Subventions	58 686,00
- Dotation fonds divers réserves	54 882,00

Total 299 223,00

Il y a encore une dizaine d'années, nul ne s'offusquait des écarts constatés sur des factures d'eau établies au demeurant sur un prix moyen du mètre cube alors fort bas (1,6 Euros). Depuis, le paysage a changé, et l'évolution du prix de l'eau attire de manière légitime l'attention du citoyen comme il en est parallèlement de l'évolution des coûts de collecte et de traitement des déchets ménagers.

Les réseaux de collecte des eaux usées se sont étendus sur tout le territoire, les stations d'épurations se sont multipliées, les unités d'assainissement sont devenues de plus en plus sophistiquées au rythme des directives européennes, de l'évolution des normes sanitaires et de l'aggravation de la pollution. Selon la Direction de la concurrence et de la consommation, le prix du mètre cube a ainsi crû en moyenne de 66% dans le pays depuis 1992, presque quatre fois plus vite que l'inflation.

A un moment où la Municipalité doit substituer au lagunage actuel, saturé et obsolète, l'implantation d'une station d'épuration, conforme à l'évolution des normes et à la prise en compte du développement de la Commune de Villandry, il nous a paru opportun de préciser aux lecteurs du Colombien dans quel contexte cette réflexion s'inscrit.

Histoires

Les choix du Conseil Général : De la nappe phréatique à l'entretien des rivières...

(source : Extrait du magazine du Conseil Général d'Indre et Loire, "C'est en Touraine" Février 2003, dossier "Nature et environnement, le capital de la Touraine")

Dans notre département dominé par la présence de la Loire et de ses affluents, la question des ressources en eau ne semble pas toujours essentielle. Pourtant, il est absolument indispensable de préserver cette ressource naturelle qui n'est malheureusement pas intangible. Depuis 1996, la nappe phréatique dans laquelle nous puisons l'eau potable, est en nette diminution tandis que son renouvellement n'a pas été assuré du fait de l'augmentation des prélèvements.

Le rôle du Conseil Général a donc été de mettre en œuvre différentes études afin de trouver d'autres nappes d'eau potable. Une étude importante a porté sur la faisabilité de stations de pompage sur la Loire et la Vienne pour optimiser l'utilisation des eaux de surface. Après analyses, il s'avère qu'il faut donc développer des réseaux d'interconnexion pour que d'une commune à une autre ou d'un syndicat à un autre, pour que ceux qui sont excédentaires puissent vendre leur eau aux déficitaires.

Ces études apportent une vision d'ensemble qui permettra à l'avenir de rationaliser l'utilisation de la ressource en eau dans le département. Ces études sont complétées par le travail du laboratoire de Touraine, missionné par le Conseil Général pour analyser, entre autres la qualité des eaux du département. "La Touraine n'a jamais été une région avec un fort taux de pollution, jamais de situation alarmante. Le principal problème serait plutôt la rareté des ressources en eau", confirme Etienne CARRE, directeur du Laboratoire d'analyses et de recherches du Laboratoire de Touraine.

Le Conseil Général intervient également dans le financement de travaux menés par les communes ou syndicats de communes pour l'extension ou le renforcement des réseaux d'alimentation en eau potable, du développement ou la mise aux normes des stations d'épuration. Il faut savoir que dans le cadre du Fonds National de Développement et des Adductions en Eau potable (FNDAE), l'Etat apporte 500 000 Euros, là où le Conseil Général intervient à hauteur de 6 millions d'Euros par an sur le département. Selon la loi, le département pourrait se contenter d'apporter un financement identique à celui de l'Etat.

Brenne, Changeon, Choisille, Echanson, Escots, Esves, Indre, Lathan, Roumer, Veude... Ces rivières et cours d'eau nécessitent une attention toute particulière pour rester attrayants et en bonne santé hydraulique. Pour aider les propriétaires riverains responsables de l'entretien de ce réseau non domanial, le Conseil Général a mis en place la Cellule Aster (Assistance Technique à l'Entretien des Rivières). Elle apporte un soutien juridique et conseille les maîtres d'ouvrages pour mettre en place des programmes ou des études de restauration et d'entretien des rivières. Elle apporte également un appui technique en cohérence avec le milieu. Il est parfois nécessaire de ne pas enlever tous les troncs d'arbres du lit d'une rivière car ils peuvent être des refuges pour les poissons.

L'objectif de la Cellule Aster est avant tout de faire respecter les rivières en favorisant les équilibres naturels.

Assemblée générale...

Communiqué

Patrimoine Vivant
Cher et Loire



Dynamisme et créativité au service du Patrimoine

Lors de sa 6e assemblée générale (7/2/2003), en présence d'un grand nombre de ses adhérents et des élus des communes de la confluence, l'association Patrimoine Vivant Cher et Loire, a présenté un bilan témoin du dynamisme et de la créativité de ses animateurs.

Depuis sa création en décembre 1998, l'association qui s'attache à la découverte et à la valorisation du Patrimoine de Pays sur l'aire géographique des pays de la Confluence, continue à innover par ses actions de sensibilisation du public à tout ce qui a trait au patrimoine bâti, flore, faune, savoir-faire des anciens et découverte de l'histoire des communes.

Conférences, causeries, visites de sites privés et publics, expositions, participation aux fêtes locales, sont autant d'occasions pour les adhérents de l'association, pour les tourangeaux et pour les touristes, de découvrir et de connaître mieux ce qui a façonné le visage des bourgs et dessiné les paysages bordant la Loire et le Cher.

L'association - elle vient d'accueillir son 103e adhérent - a pu à juste titre mettre en avant la diversité de ses actions, la volonté de s'impliquer dans la vie culturelle de la Confluence et de la Touraine, l'ouverture aux associations partageant des orientations identiques et la concertation avec les élus.

Tout cela ne peut être le fait que d'une équipe motivée et solidaire qui n'hésite pas à faire appel à toute personne apportant suggestions et projets.

Par des actions répétées, l'association a su révéler l'existence de l'édifice le plus emblématique de la Confluence, à savoir, la Grange aux Moines de Berthenay, devenue depuis septembre 2002, propriété de la Communauté de Communes ; de même de futures animations devraient permettre de valoriser des sites tels que l'église et le bourg de Villandry.

C'est avec le même enthousiasme que Patrimoine Vivant Cher et Loire apportera sa contribution pour que vivent les Pays de la Confluence et tout ce qui doit les embellir.

Jean-François YVERNOGEAU
Président

Retrouvez le programme pour cette saison en page 13.

INFOS BRÈVES...

Communiqué

Les Amis de Ballan-Miré et de la Confluence

Relais local de la Fondation du Patrimoine

Créée en 1996, la Fondation du Patrimoine est un organisme national privé, indépendant, subventionné par de grandes entreprises, qui vise à "promouvoir la connaissance et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'Etat" et reconnu d'utilité publique. L'année dernière, 700 labels ont été attribués en France à divers édifices, sur constitution de dossiers de demande de subventions et ont permis la restauration du petit patrimoine non protégé (églises, fours à chaux, pigeonniers, manoirs...). Il s'agit d'avoir un bâti de qualité, représentatif d'une région, avec toutes ses propres caractéristiques. De plus, ces aides permettent d'obtenir une défiscalisation sur l'ensemble des travaux, grâce au label "Fondation du Patrimoine".

Localement, l'association "Les Amis de Ballan-Miré et de la Confluence" a été retenue pour relayer la Fondation du Patrimoine.

Contact :
Fondation du Patrimoine,
81 rue Colbert 37000 Tours



Naissance de l'Epicerie Gourmande

Bienvenue à Christophe Roublin, et à son équipe !

Une épicerie fine vient de naître à Villandry, dans la rue de la Mainie. Elle commercialise des vins régionaux ainsi que des produits du terroir. Une dégustation sur place est possible, grâce à quelques tables et à l'accueil charmant de Jane.

Ouverture :
7 jours sur 7
en pleine saison touristique... mais cette épicerie continuera à vous proposer tous ses produits de qualité tout au long de l'année.

Contact :
Christophe Roublin
6, rue de la Mainie 37510 Villandry
Tél. : 02 47 43 57 49



Assemblée générale de l'Office de Tourisme

Communiqué

Au terme de sa première année d'existence, l'Office de tourisme de La Confluence a tenu son Assemblée Générale le 6 Mars dernier, sous la Présidence de Madame Claude Malaval, et l'œil attentif des représentants du secteur du tourisme. Cette rencontre a mis en lumière les multiples projets de l'association pour l'année 2003...

Cette rencontre entre professionnels du tourisme et élus a débuté par la présentation des actions entreprises en 2002 par l'office de tourisme. Outre la mise en place de l'association en tant que telle, l'équipe salariée et bénévole a mis en place plusieurs actions d'animation, telles que des randonnées accompagnées à Savonnières et Ballan-Miré, mais aussi une exposition de peintures durant l'été 2002. L'Office de tourisme a accueilli plus de 24 000 visiteurs sur toute l'année, et de nombreuses actions de promotion ont été réalisées.

Monsieur Babary, Président du Comité départemental du Tourisme de Touraine l'a d'ailleurs souligné : En un an d'existence, l'office de tourisme de La Confluence s'est imposé comme un partenaire important de la vie touristique locale. De plus, les actions engagées avec les offices de tourisme du Pays Chironnais ont déjà donné lieu à de belles réalisations, à travers notamment la création d'un document d'appel commun en six langues, tiré à 150 000 exemplaires.

Monsieur André, Président de l'Union départementale des Offices de tourisme d'Indre-et-Loire a tenu à rappeler les missions des offices de tourisme, ainsi que leur mode de fonctionnement. Il a également évoqué les axes de travail proposés par la Fédération nationale des Offices de tourisme, tels que la mise en place d'un numéro de téléphone unique pour tous les Offices de tourisme de France (3265), mais aussi l'importance du travail partenarial entre offices de tourisme et collectivités territoriales.



L'office de tourisme à Villandry.
L'autre accueil se situe
à Ballan-Miré.

La Présidente de l'office de tourisme a d'ailleurs insisté, dans sa présentation des actions 2002 ainsi que du rapport financier, sur le soutien que porte la Communauté de communes La Confluence à l'association, en indiquant que le développement touristique de notre belle région s'en trouvait conforté. L'office de tourisme accompagnera d'une promotion importante tous les projets portés par la communauté de communes.

Les projets 2003 de l'office de tourisme ont ensuite été présentés. Une randonnée à roller va être proposée pour l'événement Jour de Loire, et une randonnée pédestre accompagnée va être réalisée sur chaque commune de La Confluence. De plus, le site internet www.tourisme-en-confluence.com verra le jour avant la haute saison touristique.

Enfin les tarifs des cotisations 2004 ont été approuvés et les adhérents ont procédé à l'élection des membres du conseil d'administration. Mmes Christine Barraud (Villandry), Marie-Thérèse Diaz (Ballan-Miré), Claude Malaval (Villandry) et Agnès Mercader (Ballan-Miré) ont été élues. La soirée s'est terminée par un verre de l'amitié.



L'eau, côté pratique...

Mieux comprendre votre facture d'eau ...

Ce n'est pas l'eau, bien commun que vous payez, mais toutes les prestations effectuées pour amener une eau potable de qualité à votre robinet. Quelques explications...

Distribution de l'eau : environ 43% de la facture couvrent le coût des captages, traitements, acheminement, construction et entretien des usines et des réseaux...

Traitement des eaux usées : réseaux de collecte, usines de dépollution, élimination des boues... la collecte et le traitement des eaux usées représentent en moyenne, 31% de la facture d'eau...

Taxes et redevances : les 26% (en moyenne) restants reviennent aux organismes publics (redevances "réservation des ressources en eau" et "lutte contre la pollution" reversées aux Agences de l'eau, taxe "aide au développement des réseaux ruraux" pour le Fonds national de développement des adductions d'eau, taxe destinée aux voies navigables, TVA).

Comment vous renseignez sur la qualité de l'eau ?...

Avec votre facture : origine de l'eau, nombre de contrôles annuels, traitements, teneurs en sels minéraux... Vous trouverez toutes ces informations sur la qualité de l'eau dans la synthèse annuelle réalisée par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales. Cette synthèse est jointe une fois par an à votre facture d'eau...

A la Mairie : les résultats des différents contrôles qualité effectués par la DDASS sont affichés à la Mairie, conformément à la loi du 3 janvier 1992...

Surveillez vos rejets dans le réseau d'eaux usées...

Changez vos habitudes : chaque français utilise en moyenne 150 litres d'eau par jour qu'il rejette dans le réseau de collecte des eaux usées. Or, dépolluer l'eau nécessite des traitements de plus en plus lourds, surtout si l'on jette n'importe quel produit dans le réseau. Votre évier ou vos toilettes ne sont pas une poubelle...

Limitez les détergents : lorsque vous lavez votre vaisselle, votre linge ou votre carrelage, réduisez la dose de détergent. D'une manière générale, préférez les produits biodégradables ou sans phosphate.

Évitez de rejeter dans le réseau des eaux usées toute substance qui pourrait être dangereuse pour le personnel, le réseau ou la station d'épuration : objets solides ou coupants, médicaments, produits chimiques ou toxiques (peintures, huile de vidange, pesticides...). Pour tous ces produits nocifs, reportez-vous au "Guide du tri des déchets ménagers", et aux informations régulièrement diffusées via le bulletin municipal au sujet de la collecte des ordures ménagères (accessibilité des déchetteries, collecte des Déchets Ménagers Spéciaux... Cf notamment notre dossier spécial sur Le Colombien n° 3...)

Protégez votre compteur du gel...

Chaque abonné est responsable de la protection de son compteur d'eau. En hiver, pour le protéger du gel, utilisez un matériau isolant tel que le polystyrène ou la laine de verre.

Comment repérer une fuite d'eau ?...

Assurez-vous que tous les robinets sont fermés, que les chasses d'eau ne filtrent pas... Relevez l'index de votre compteur d'eau le soir, avant de vous coucher, et faites de même le matin ? S'il a évolué, c'est qu'il y a une fuite ! Pensez à le faire régulièrement...

INFOS BRÈVES...

Portage de repas à Villandry

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Savonnières a mis en place un portage de repas à domicile dont peuvent bénéficier les habitants de Villandry. L'entreprise Bontemps d'Amboise a été choisie pour assurer ce service qui s'adresse à tous : personnes âgées, isolées, handicapées, malades...

Le prix du repas, livraison incluse, est de 5,79 euros (38F) pour un repas adulte. Le prix sans sel ou sans sucre coûtera 6, 10 euros (40F).

Ce repas comprend un potage, un hors d'œuvre, un plat protéique, un légume d'accompagnement, un fromage ou un dessert, un pain de 80g.

Il est possible d'en bénéficier tous les jours, une ou plusieurs fois par semaine ou occasionnellement. La première distribution a eu lieu sur la commune le lundi 24 février 2003.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Mairie.

Usagers du Transport vers Tours

Il faut rappeler l'existence d'un service de transport en commun ouvert à tout habitant de Villandry.

2 fois par mois :

2ème et 4ème mercredi de chaque mois

Départ du Cheval Rouge, à 13h20

Retour de la gare de Tours, à 17h50

Tarif : 6,10 euros A/R

Contact : Mr Germain Mornas

"Les petites rivières"

37510 Villandry

Téléphone : 02 47 50 03 93

Espace Info Energie : E.I.E.

Il a pour mission de renseigner gratuitement les particuliers, les PME et les collectivités locales, sur tout ce qui concerne les économies d'énergies et les énergies renouvelables.

L'Espace Info Energie s'inscrit dans un réseau national créé par l'ADEME, qui a pour but de faire évoluer les mentalités vers un comportement économe pour tous les usages énergétiques, et par conséquent, sur le respect de l'environnement.

L'Espace Info Energie (E.I.E.), est situé au :

16, rue Blaise Pascal

37000 TOURS

Tél. : 02 47 60 90 70

Ouvert de 10 h. à 12h30, et de 15 h. à 17h30

(fermé le vendredi après-midi)

Jeunes français de 16 ans, garçons et filles, faites-vous recenser !

Dès votre 16ème anniversaire ou dans les 3 mois qui suivent, présentez-vous (ou votre représentant légal) à la mairie de votre domicile avec une pièce d'identité, le livret de famille de vos parents et, si besoin, tout document justifiant de la nationalité française.

Le recensement est obligatoire !

Une attestation de recensement vous sera délivrée par la mairie : elle vous sera indispensable pour vous inscrire aux examens et concours de la fonction publique : Bac, permis de conduire...

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :

Le Centre du Service National de Tours :

Quartier Baraguey d'Hilliers

60 bis, Boulevard Thiers - 37000 Tours

Téléphone : 02 47 77 21 55

Adresse internet : csn-trs@dsn.sga.defense.gouv.fr

Château de Villandry

SON HISTOIRE RÉCENTE...

C'est en 1906 que le Docteur Joachim Carvallo, d'origine espagnole, fit l'acquisition du Château de Villandry, construit vers 1536 par Jean Le Breton dont la famille le conserva jusqu'en 1754. Mr Carvallo menait alors des activités de recherche en physiologie digestive, collaborateur du Professeur Charles Richet, prix Nobel de Médecine, tout en restaurant le Château et ses jardins, qui de Parc à l'Anglaise devint Parc Renaissance.



Le Château fut ouvert au public dès 1918, avec 3 000 visiteurs/an. François Carvallo prit la succession au Château et, du fait de moyens financiers limités (crise boursière de 1929), se contenta d'assurer l'entretien avec 4 jardiniers. Les jardins ne recevaient que 50 000 visiteurs. En 1971, Marguerite et Robert Carvallo entreprirent les vastes chantiers de restauration des bâtiments et de mise en valeur des célèbres jardins Renaissance, avec le concours d'Ahmed Azéroual, Chef jardinier. En 1993, Henri Carvallo rejoignit l'entreprise familiale pour prendre la direction du Château en 1997. Agé de 38 ans, marié, père de 3 enfants, il assure également la responsabilité de Secrétaire Général de la "Demeure Historique", association nationale ayant pour vocation l'aide à la restauration de propriétés privées ayant un intérêt architectural, fondée par son arrière grand père en 1924. De nos jours, la destinée des jardins est entre les mains de 10 jardiniers, encadrés par Mr Patrick Chaudoy. Notons au passage que cela représente 1260 tilleuls et 53 Km de buis à tailler, et 250 000 plants à mettre en terre. C'est grâce à la qualité des jardins et de l'accueil que Villandry a acquis sa notoriété internationale, à l'origine de son succès actuel. La destinée de ce dernier grand château de la Loire construit à la Renaissance dépendra de la volonté de ces hommes et de ces femmes à poursuivre ce travail gigantesque de restauration, de mise en valeur et de promotion accompli depuis un siècle.



CENTRE DE LOISIRS ADOS

Le Centre de Loisirs ados concerne les jeunes de 11ans (scolarisés au collège) à 16 ans.

ANIMATION DE PROXIMITÉ

Ouverture : du lundi 30 juin au vendredi 29 août. Accueil des jeunes du lundi au vendredi (excepté les jours fériés).

Différentes formules sont possibles : inscription à la semaine, à la journée, demi-journée avec ou sans repas.

Activités : jeux, bricolage, sorties, tournois, mini-camps d'une nuit..., en fonction des souhaits des jeunes.

Inscription : Les inscriptions pour l'animation de proximité débuteront à partir de la réunion parents/ados qui aura lieu au Centre Jules Verne le mardi 17 juin à 20h30.

MINI-CAMPS

Chaque mini-camp comporte 20 places.

Séjour équestre à SAINT-SECONDIR (Vienne) équitation, baignade, mini-golf...

- du 7 au 12 juillet et du 15 au 19 juillet

possibilité d'inscription pour une ou deux semaines

Séjour à RILLY SUR LOIRE (Loir et Cher)

vtt, pêche, tir à l'arc, découverte nature, fusées hydrauliques...

- du 21 au 26 juillet

Inscriptions pour les camps

Même système que pour les enfants : pré-inscription et inscription définitive.

Réunion d'information parents / jeunes - animation de proximité et camps :

Le mardi 17 juin 2003 à 20h30 au Centre Jules Verne de Ballan-Miré.



École :

"Au loup !! Au loup !!"

126 enfants sont accueillis à l'école cette année et l'équipe d'enseignants a choisi de les inviter à découvrir avant l'été un spectacle intitulé "Pierre et le loup". Qui n'a pas lu ou entendu cette histoire où le petit plaisantin qui criait "au loup !" s'est un jour retrouvé face à son incréibilité. Mais n'en disons pas plus, laissons vos enfants découvrir ce conte magnifique !

Pour la fin d'année scolaire, une sensibilisation concrète et ludique au recyclage sera mise en place : les enfants pourront créer animaux et objets à partir de matériaux de récupération.

La fête de l'école aura lieu le vendredi 27 juin 2003.



Jeunesse : loisirs, école...

Depuis le 1^{er} jour des vacances d'hiver 2003, le nouveau centre de loisirs, situé 6 bis rue de Munat, est ouvert. Il fonctionne tous les mercredis de la période scolaire et les vacances scolaires. Il est géré par l'A.G.C.S. (Association de Gestion du Centre Social) de BALLAN MIRE le mercredi et les petites vacances scolaires, et l'été par la Communauté de Communes "La Confluence". Il peut donc accueillir des jeunes des différentes communes de la Confluence : Villandry, Berthenay, Bruye, Savonnières et Ballan-Miré.

Public accueilli :

Enfants de 3 ans scolarisés à 12 ans non révolus.
Actuellement une vingtaine d'enfants est accueillie le mercredi.

Horaires : de 9 h à 17 h 30 avec garderie possible de 8 h à 9 h et de 17 h 30 à 18 h.

Encadrement le mercredi :

Directrice :
Karine BRUNET
Animateurs brevetés :
Germain et Céline

Activités : manuelles, sportives, culturelles et d'expression...

Exemples d'activités effectuées durant les vacances de février : bateaux et avions en papier mâché, peinture collective : décor sur le thème de la jungle, rencontre inter-centre, sortie au terrain d'aventures de Joué-les-Tours.

Inscription - différentes formules :

Demi-journée avec ou sans repas (matin ou après-midi)
Journée complète.

Documents à fournir : photocopie de la feuille d'imposition 2001 pour les non-allocataires C.A.F. ; numéro d'allocataire C.A.F. photocopie de la carte loisirs délivrée par la C.A.F. le cas échéant ; fiche sanitaire ; photocopie du dernier bulletin de salaire des 2 parents.

Tarifs : Participation financière selon le montant du quotient familial (1,2 % pour la journée complète). Entre 2,60€ et 11 € selon la formule choisie. Majoration de 30% pour les enfants des communes hors Confluence.

Renseignements : 02 47 53 75 69

(centre social Jules Verne de Ballan-Miré) ou 02 47 50 13 36 aux heures d'ouverture du centre de loisirs de Villandry.

Contact : Karine BRUNET, directrice du centre de loisirs.

Le centre de Loisirs de Villandry est ouvert également pendant les petites vacances scolaires.

Les nouveaux locaux sont également utilisés pour la restauration scolaire et par la garderie depuis fin mars 2003.

La grande salle pourra être utilisée pour certaines activités scolaires.

Le Centre des Loisirs



de la Confluence

Été 2003

Dates d'ouverture : du lundi 7 juillet au vendredi 1 août 2003.

INFORMATION GENERALE

Les inscriptions des enfants et des adolescents (hormis pour l'animation de proximité) quel que soit leur lieu de résidence, auront lieu à l'Hôtel de Ville de Ballan-Miré. (voir dates d'inscription et modalités ci-après).

Il est demandé aux parents de bien respecter les dates d'inscription afin que les directeurs puissent au mieux préparer l'accueil des enfants. Il est rappelé également que les enfants habitant l'une des communes de la Confluence sont prioritaires seulement lors des pré-inscriptions. Passées les dates de pré-inscription, les enfants des autres communes sont inscrits dans la limite de la capacité d'accueil.

Pour tout complément d'information, se renseigner au Centre Jules Verne - rue Henné Durant à Ballan-Miré - tel : 02-47-53-75-69.

CENTRE DE LOISIRS ENFANTS

Ouverture sur Ballan-Miré : du lundi 30 juin au vendredi 29 août.

Ouverture sur Villandry : du 7 juillet au 1 août 2003. En dehors de cette période, les enfants pourront bien sûr être inscrits sur Ballan-Miré.

Age : accueil des enfants de 3 ans scolarisés à 12 ans non révolus lors de leur premier jour de centre.

Périodes : les enfants sont inscrits pour 1 semaine minimum et 5 semaines maximum, du lundi au vendredi excepté les jours fériés.

Horaires : de 9h à 17h30

avec accueil possible dès 8h et jusqu'à 18h

Activités : les jeux et sports de plein air sont privilégiés mais les enfants pratiquent également des activités manuelles ou artistiques selon les compétences des animateurs :

dessin, peinture, modelage, chant, musique, théâtre...

Les enfants sont sensibilisés aux notions de respect mutuel, d'écoute de l'autre, de tolérance. Ils sont également sollicités pour participer activement à l'organisation de leurs vacances.

MINI-CAMPS :

Des mini-camps d'une ou deux nuits peuvent être proposés aux enfants. Bien sûr, ils n'ont aucun caractère obligatoire et n'entraînent pas de surcoût.

Pour les 7/11 ans, des mini-camps de 4 ou 5 jours sont proposés. Ils nécessitent un supplément de prix.

ATTENTION : pour pouvoir participer aux mini-camps de 4 ou 5 jours, les enfants devront nécessairement être inscrits pendant une semaine au moins au Centre de Loisirs en accueil à la journée à Ballan-Miré ou Villandry.

Gîte équestre «le grand tremble» dans l'Indre - équitation

Quatre semaines au choix

- du 7 au 11 ; du 15 au 18 juillet ; du 21 au 25 juillet ; du 18 au 22 août

Gîte de Lurais dans l'Indre - spéléologie, mini moto, canoë-kayak, tir à l'arc

Trois semaines au choix

- du 7 au 11, du 15 au 18 juillet, du 4 au 8 août

Inscriptions :

L'inscription des enfants se déroule en deux temps : les pré-inscriptions et les inscriptions définitives.

Pré-inscriptions : à l'HOTEL DE VILLE de Ballan-Miré

- Samedi 10 mai : 9h à 12h

- Lundi 12 mai : 9h à 12h et 13h30 à 17h

- Mercredi 14 mai : 9h à 12h et 13h30 à 17h

- Jeudi 15 mai : de 16h à 19h

Réunion d'information parents/enfants : le mardi 24 juin 2003 à 20h30 au restaurant municipal à Ballan-Miré



1. Vue du haut du donjon
2. Remise en état du jardin en 1946, au premier plan François Carvallo (qui fut maire municipal à Villandry)
3. Août - octobre 1980 : c'est à Villandry de rentrer les vendanges
4. Vendanges de la treille qui autrefois produisait un petit vin gris
5. Détail
6. Bâties rouges
7. Fontaine

MODE D'EMPLOI...

2 entités économiques coexistent au niveau du Château :

- Une EURL familiale : Activité de mise en valeur du Château et de ses jardins
- Une SARL : Activité de vente d'arbres et de restauration

Employeur de main d'œuvre :

- (retenant 1/3 des ressources touristiques)
- 35 salariés équivalent temps plein dont 10 jardiniers
- 2 apprentis jardiniers prévus à la rentrée de formation agricole

Activité importante de restauration :

- (1/3 des ressources touristiques)
- (1) tout distinguer 7 types de clientèle de restauration

Restauration d'importance : Dans le cadre des monuments historiques (de 1979 à nos jours : 12 millions d'euros)
Soutien à appel d'offres nationaux, avec concours de la DRAC et de la commune. Ce sont des artisans agréés Monuments et Sites. Suivent l'avis d'experts du département.

Restauration d'été d'entretien courant : Intervention d'artisans locaux.
Le Château de Villandry, en très mauvais état, nécessite de gros travaux de réfection. Deux-ils ont pu être engagés et se poursuivent actuellement grâce aux ressources financières émiettées par la commune. Villandry est le château de la Loire qui a dû faire le plus important effort de restauration ces dernières années.
On peut se vanter de remettre en état. Villandry a contribué à maintenir et à développer un savoir-faire dans les métiers traditionnels et spécialisés du Bâtiment (couverture, charpente, taille de pierre...) et dans la restauration d'œuvres d'art.



de l'été

1^{er} week-end de septembre 6 & 7 :

"Les Journées du Potager"
au Château de Villandry
02 47 50 02 09 *

14 septembre :
randonnée pédestre et VTT
organisée par l'A.P.E.E.V.
02 47 50 08 59

24 octobre : soirée Halloween
organisée par l'A.P.E.E.V.
02 47 50 08 59

22 novembre : soirée à thème
organisée par l'A.P.E.E.V.
02 47 50 15 87

SAVONNIÈRES

1er juin : vide-grenier
des pompiers du Bec du Cher
Stade du Bray
02 47 50 06 02

13/06, 25/07, 29/08 & 19/09 :
"Les Nocturnes de Savonnières"
à 20h30
(50 acteurs, feu d'artifice et danse).
Serre-auberge de la Tuilerie
02 47 50 04 96 *



Dernier week-end de juin 28 & 29 :
"Fête de la Batellerie" et brocante. 02 47 50 12 66 *

Dimanche 3 Août :
"Les Flâneries" *

DRUYE

31 Mai : Courses voitures à pédales *

1er week-end de septembre 6 & 7 :
"Fête du sport" 02 47 50 12 66 *

BERTHENAY

20 juin : "Fête de la Musique" *

19 & 20 juillet : Foire à l'Omelette *

BALLAN-MIRÉ

14 juin : "Fête du chien" *

21 juin : "Fête de la Musique" *

Juillet & août : Exposition
à l'Office de tourisme de Ballan-Miré. *

19 octobre : Brocante - marché *

20 décembre : Concert de Noël *

Décembre : Marché de Noël *

SUR TOUTE LA CONFLUENCE

Pentecôte 09 au 15 juin
Festival "Les Musicales". *

du 13 au 21 septembre :
Festival "Au fil de l'eau" *

Dimanche 27 juillet :
Rallye de voitures anciennes
en Confluence. *

du 13 au 19 octobre :
Semaine du Goût. *

Juin à septembre :
Concours photo de la Confluence. *

Décembre 2003 à janvier 2004 :
Concours de maisons illuminées
de Noël. *

RANDONNÉES EN CONFLUENCE

Dimanche 18 mai :
Randonnée pédestre à Druye
organisée par l'O.T.C.
(Office de Tourisme de la Confluence). *

Dimanche 22 juin :
Randonnée pédestre à Villandry,
organisée par l'O.T.C. *

Jeu 10 juillet :
Randonnée pédestre à Savonnières,
organisée par l'O.T.C. *

Merc 30 juillet :
Randonnée à vélo,
organisée par l'O.T.C. *

Jeu 7 août :
Randonnée pédestre à Berthenay,
organisée par l'O.T.C. *

Sam 30 août :
Randonnée pédestre à Ballan-Miré,
organisée par l'O.T.C. *

* Sources : Office du Tourisme de la
Confluence. 02 47 50 12 66

LES PROCHAINES SORTIES DE L'ASSOCIATION DES CAVALIERS RANDONNEURS D'INDRE ET LOIRE (A.C.R.I.L.)

Le 18 mai 2003 : Rallye cyclo-équestre d'une vingtaine
de kilomètres sur les communes de Druye, Savonnières,
Ballan-Miré, et Villandry. Pour les cavaliers et VTT.

Du 11 au 20 juillet 2003 : Equirando à Lyon-Miré
Jonages. L'Equirando est un rassemblement des cavaliers
randonneurs venant des différentes provinces de France
qui se déroule chaque année dans une région différente.
Pour les cavaliers randonneurs initiés.

Renseignements complémentaires auprès des dirigeants
de l'association :

Président
M. LACOFFRETTE Olivier
06 16 10 31 86
Trésorière
Mme LEPAGE Delphine
02 47 50 14 12
Secrétaire
Valérie CAZABON
02 47 44 79 96
cazabon@wanadoo.fr



Renseignements pour l'Equirando

M. William HAUSSE - 02 47 50 08 31

PROJETS D'ANIMATIONS PATRIMOINE VIVANT

CONFÉRENCES - CAUSERIES

- Philippe BOISNEAU, "découverte de la faune aquatique"
- Jean-Marie LACAVETINE, "la Loire, 1 000km de bonheur"

CIRCUITS-DECOUVERTE

- Avec le Conservatoire du Patrimoine Naturel :
- Balade découverte en Val de Langeais, Flore/Faune (7 Juin)
- Sortie avec la Ligue de Protection des oiseaux :
- Observation des oiseaux en Confluence (22 Juin)

FÊTES / ANIMATIONS

- Jour de Loire : Récital CIRCE, Sculptures Jean Vindras,
église de Villandry (31 mai)
- Patrimoine de Pays (juin)
- Festival de la confluence (septembre)
- Fêtes des bateliers (juin)
- Journées du Patrimoine (septembre)

ANIMATIONS ESTIVALES

- Balades Berthénaisiennes, Marie-Laure Barcat
(24 Juin, 29 Juillet, 30 Août)

CONTES

- Jacques LE BOZEC (septembre)

PUBLICATIONS

- Les Cahiers du Patrimoine
- Lieux-dits de Berthenay

PATRIMOINE VIVANT Cher et Loire

Le Port - 37510 VILLANDRY - 02 47 50 00 52

* FÊTE DE LA MUSIQUE *

Vous avez été nombreux à honorer de votre présence la 1ère
fête de la musique organisée par la commune. Suite à vos
demandes, nous renouvelons cette manifestation qui se veut
festive et joyeuse et qui a pour but de rassembler les habitants
autour d'une fête nationale. Toutes les personnes qui
veulent proposer une animation musicale peuvent se
produire bénévolement ce jour-là.

Cette année une co-organisation avec les associations
intéressées par ce projet est mise en place.

Vous pouvez contacter Bernadette BERAUDY, conseillère
municipale, membre de la commission animation au 02 47 50
12 31 pour l'informer de vos idées et projets. N'hésitez pas à
solliciter vos amis et voisins musiciens d'un soir pour que
cette fête puisse se dérouler dans une ambiance conviviale.

Nous vous donnons rendez-vous le :

samedi 21 juin 2003. Aire de pique-nique, vers 18h30

SEMAINE MUSICALE EN CONFLUENCE !

La Communauté de Communes La Confluence, la Chorale Jacques de Beaune de Ballan-Miré et l'Office de Tourisme s'associent pour la deuxième année consécutive afin d'organiser "La Semaine Musicale" des Festivals en Confluence. Celle-ci se déroulera du 9 au 15 juin 2003 dans les 5 communes de La Confluence.

À l'instar de la première édition, les organisateurs ont voulu varier les plaisirs et faire découvrir au public des musiques et des voix diverses et variées. Ainsi, un concert différent aura lieu dans les communes de Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry. L'entrée pour chacun de ces concerts est gratuite et ouverte à tous !

C'est à Savonnières que se déroulera la première soirée du festival. Le lundi 9 juin, à 17h00, le public pourra venir écouter une chorale ayant participé au Florilège Vocal de Tours. Le mardi 10 à Villandry, les pianos et les violons seront remplacés, cette année, par un duo de harpes. Le concert aura lieu à 20h30 au Château. Il sera suivi à nouveau des chants de la chorale présente au Florilège Vocal de Tours.

Ensuite, c'est le vendredi 13 juin, dans l'Eglise de Druye que se poursuivra le festival. Un concert de violon et piano aura lieu à 20h30. Le quatrième concert se déroulera, le samedi 14, à La Grange aux Moines de Berthenay, à partir de 20h30. Il débutera par de la musique Arabe-andalouse et sera suivi d'un quartet de jazz.

Enfin, la clôture du festival aura lieu à Ballan-Miré, au Château de la Carte, ouvert au public pour l'occasion. Ce dimanche 15 juin sera consacré aux chants et à la musique celtique. Dès 15h00, le public pourra venir, dans les jardins du château, profiter de la musique et des diverses animations.

La Communauté de Communes La Confluence, la Chorale Jacques de Beaune et l'Office de Tourisme invite le public à prendre bonne note de toutes ces dates de concerts. Le programme complet sera disponible prochainement.

9 Juin - 17h : Savonnières :
Chorale du Florilège Vocal de Tours
10 Juin - 20h30 : au Château de Villandry :
Duo de harpes, puis chorale
13 Juin - 20h30 : Eglise de Druye : Violon et piano
14 Juin - 20h30 : Grange aux Moines, de Berthenay
musique Arabe-andalouse, puis Jazz
15 Juin - 15h : Château de la Carte, Ballan Miré
Chants et musiques Celtiques

Contact :
Office de Tourisme de la Confluence
02.47.50.12.66
officetourismevillandry@wanadoo.fr



L'agenda

VILLANDRY

26 avril à fin juillet : Exposition
"Les Peintres russes de la nature"
au Château de Villandry.
02 47 50 02 09 *

25 mai : vide-greniers de l'Association
des Parents d'Elèves de l'Ecole de
Villandry (A.P.E.E.V.)
02 47 43 56 31

29 mai : Concert gratuit à 15 H
Eglise de Villandry
Chorale parisienne "Chants Libres"

30 mai : Jour de Loire
Randonnée rollers 14h - RV à Berthenay
02 47 50 12 66

29 mai au 1er juin : Jour de Loire
Illumination du Château de Villandry

31 mai et 1er juin : Jour de Loire
Concert et dégustation sur le thème
du jardin à 18h30 au Château - tarif 30
02 47 50 02 09

31 mai : Jour de Loire,
récital CIRCE, sculptures Jean Vindras,
église de Villandry
organisé par le patrimoine vivant.
02 47 50 00 52

6 juin : Répétition publique
de l'atelier pré-ados
du Colombien Théâtre.
02 47 96 87 65

10 juin : Concert "Duo de harpes"
à 20 H 30 au Château de Villandry
et suivi d'une prestation de la chorale
présente au Florilège de Tours
02 47 50 12 66

17 & 24 juin : spectacle de l'Atelier
8-11 ans du Colombien Théâtre.
02 47 96 87 65



21 juin : "Fête de la Musique"
(voir article di-concre et page 18)
02 47 50 12 31

22 juin : Sortie
"Découverte des oiseaux
en Confluence"
Organisé par l'association
"Patrimoine vivant"
02 47 50 00 52

27 juin : Kermesse de l'école
organisée par l'A.P.E.E.V.
02 47 50 08 59



4 & 5 juillet :
"Les Nuits des 1000 feux"
au Château de Villandry.
02 47 50 02 09 *

6 juillet : Déjeuner dansant
12 H - Terrain des sports de Villandry
par la section de l'U.N.C. A.F.N.
02 47 50 07 78



20 juillet : "Marché des 4 saisons"
dans le bourg de Villandry.
(voir article en dernière page)
02 47 43 56 69

2 août à fin octobre : Exposition
"30 ans de photographie"
par Georges Lévêque
au Château de Villandry
02 47 50 02 09 *

22 au 24 août : "Musique et Jardins"
au Château de Villandry,
concerts de musique classique
dans les jardins du château.
02 47 50 02 09 *

31 août : vide-greniers
organisé par
l'Etoile Sportive de Villandry (E.S.V.)
02 47 50 07 78



L'INCIDENCE ÉCONOMIQUE DE SON ACTIVITÉ TOURISTIQUE...

Frequentation touristique :

De par sa notoriété, le Château de Villandry, reçoit, chaque année, depuis 1997, environ 350 000 visiteurs, avec un pic de 363 000 en 2000.

Les nationalités sont représentées par 50% de français, 10% d'anglophones, 10% d'allemands, 8% d'italiens. Ce sont autant de consommateurs et producteurs de loisirs qui permettent, entre autres, de faire vivre et développer des activités de restauration et d'hébergement locales, lesquelles investissent également dans des travaux de remise en état et d'agrandissement. En effet, pour ne parler que de Villandry, notre village de 1000 habitants présente une capacité d'accueil de 500 couverts et 133 places d'hébergement (au travers des hôtels, appartements, gîtes ruraux et chambres d'hôtes). Ces 133 activités procurent du travail à une centaine de salariés. Ainsi, l'activité touristique locale engendre plus de 75 emplois directs sur notre village !

Retrouvez le château de Villandry sur internet :
www.chateauvillandry.com

- 1- Après la restauration des fontaines
- 2- Sur l'ensemble du potager
- 3- Restauration intérieure
- 4- Les balcons dans le salon
- 5- La fontaine des bœufs

À Villandry du mardi au dimanche 4 & 5 juillet 2003

7- Pour le premier tour en 2003 à Villandry

8- Septembre au potager



Les villages voisins bénéficient également du potentiel touristique du Villandry, qui se place dans le peloton de tête en terme de fréquentation des Châteaux du Val de Loire, devancé uniquement par Chenonceaux (800 000 visiteurs) et Chambord (700 000 visiteurs), à égalité avec Amboise et Cheverny, et devant Azay-le-Rideau et Rigny-Ussé.

Il participe à l'attrait touristique de la Touraine, une prise de conscience de nos élus et de la population du Conseil Général, fait de l'activité touristique une activité économique à part entière, dotée d'un potentiel de développement considérable en regard d'une société française qui, d'industrielle, devient une société de services ! La France est la première destination touristique mondiale. Le Val de Loire y contribue énormément.

Pour notre village, il s'agit bien sûr de la première ressource économique, et de fait, Sachons tirer profit de cet atout, et nous développer dans ce contexte économique une industrie culturelle et touristique.



Depuis le temps que nous vous en parlons, nous y sommes : les nouvelles modalités de tri et de collecte des ordures ménagères sont mises en place sur Villandry.

Sur Villandry, mais également sur l'ensemble des autres communes de la Confluence : Ballan-Miré - Berthenay - Druye et Savonnières, et les résultats s'annoncent comme étant prometteurs.

Si, sur l'ensemble de ces 5 communes, l'organisation du ramassage est sensiblement identique, il y a néanmoins quelques variations : citons comme exemple le ramassage des Journaux/Revue/Magazines en porte à porte sur certaines ou en apport volontaire sur d'autres.

Afin de tester vous-même vos connaissances sur le tri volontaire, nous vous avons préparé un questionnaire :

Et vous... quel trieur êtes-vous ?

Marquez d'une croix la case correspondante au bon tri (réponses en page 19)

	Poubelle habituée	Sac jaune	Conteneur papier	Conteneur verre
1 une brique de soupe				
2 un baril de lessive en carton				
3 un pot de yaourt en plastique				
4 une bouteille d'huile en plastique				
5 une bouteille de vin en verre vide				
6 un sac en plastique				
7 un pot de yaourt en verre plein				
8 un magazine				
9 un mouchoir en papier				
10 un flacon de shampoing				
11 une bouteille d'eau en plastique				
12 un pot de crème fraîche plastique				
13 une boîte de céréales en carton				
14 une boîte métallique de petits pois				
15 un aérosol de mousse à raser				

Vous totalisez entre 10 et 15 bonnes réponses, vous êtes un "trieur d'élite"

Pour vous, le tri n'a plus aucun secret ! Chaque jour, vous jouez le jeu car vous êtes conscient que chaque geste peut préserver notre planète.

Vous êtes un fervent adepte du recyclage et de la récupération. Partout où vous allez, vous êtes tout à fait prêt à trier vos emballages. Un geste citoyen qui vous semble normal et vous avez raison !

Vous totalisez entre 5 et 10 bonnes réponses, vous êtes un "trieur hors pair"

Sur le principe, vous êtes d'accord : il faut tous s'y mettre pour que ça marche... mais parfois, vous faites quelques erreurs. Alors n'hésitez pas à vous reporter à votre guide du tri ou à contacter la mairie pour être au top du tri.

Vous totalisez entre 0 et 5 bonnes réponses,

avec un peu d'effort, vous deviendrez bientôt un "super trieur"
Réfractaires au progrès ? Ignorants du dispositif mis en place sur la commune ?

Quel que soit la raison, sachez que vous êtes une espèce en voie de disparition car la « tri attitude » est définitivement entrée dans les mœurs. Alors, faites un effort pour l'environnement car trier ses emballages, ramasser un papier par terre ou éduquer son chien sont des gestes utiles pour soi et pour les autres.

Dans tous les cas, ce petit dessin ludique permettra aux petits comme aux grands de retrouver tous les aspects du tri et de la collecte des déchets dans notre commune.

Mais que deviennent nos déchets ?



et les produits toxiques?

Par collectes spécifiques organisées.
Samedi 24 mai à Druye
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
(11, rue des Fouchers)

Déchets concernés : acides et bases, aérosols, insecticides, batteries, antigel, colles, herbicides, raticides, fongicides, peintures, nettoyeurs, décapants, diluants, solvants, pesticides, piles, ampoules, extincteurs, vernis, cirages, thermomètres, produits photo, radiographies, tubes néons, huiles et filtres. Attention : bidons et bouteilles doivent être fermés.

Déchets refusés : pneus, amiante, bouteilles de gaz, plâtres et matériaux...

et les jours fériés ?

La collecte sera systématiquement reportée au lendemain.

On les sort quand ?

Villandry étant une commune à vocation touristique, il est recommandé de sortir ses déchets seulement la veille du ramassage.

un jeudi par trimestre :

- jeudi 22 mai 2003
- jeudi 21 août 2003
- jeudi 27 novembre 2003

1 - Le Ramassage des encombrants (monstres)

On les dépose devant son habitation (limité à 1 m³ par foyer et par collecte), électroménagers, moquette, matelas, mobiliers et déchets métalliques de petite taille...

à "La Bilette"

à Joué-lès-Tours
au 02 47 73 05 68
(fermée le jeudi, dimanche et jours fériés)
Se renseigner à la mairie
au 02 47 50 00 90

2 - Les déchets verts ou non ramassés

On doit les emporter à la déchetterie. Débris, gravats, coupes de jardin (branchages, pelouses)...

3 - Le Centre de valorisation énergétique

Ici, les déchets sont brûlés dans une sorte de grand four, le résultat donne de l'énergie récupérée pour produire de l'électricité ou du chauffage, mais aussi des cendres qui sont destinées à la construction des routes !

4 - Le centre de tri et de recyclage

Une fois triés, les déchets sont envoyés vers des usines qui les transforment pour en créer de nouveaux objets comme des tuyaux, journaux, vêtements...

5 - Les colonnes insonorisées à disposition des colombiens

Dans ces colonnes ou containers, on dépose, dans celle avec la bande verte, les verres vides (bouteilles, bocaux de conserve, pots...), dans celle avec la bande bleue, le papier (journaux, revues)...

En dépôt libre

dans différents sites sur la commune :
- l'aire de pique-nique
- parking de la salle polyvalente
- dépôt communal
- Le Port
- La Féyrie

6 - Ramassage des ordures ménagères

On dépose un sac jaune pour les déchets vides triés à domicile, les cartons d'emballage pliés, et la poubelle grise de la Confluence avec les ordures non recyclées.

Tous les mardis :

- **Sac jaune :** (bouteilles en plastique, flacons de produits, aérosols, boîtes métalliques, briques alimentaires, cartonnages...)
- **Cartons d'emballage** (pliés et en tas)
- **Poubelle grise** (bouteilles d'huile, pots de produits laitiers, sacs et films plastique, barquettes, déchets de salle de bains, boîtes contenant des restes, enveloppes, vaisselle, faïence, pots de fleurs, ampoules, cartons non pliés, restes alimentaires...)